

M. D.C. XVIII.

Fevrier 1618. Execution dudit restablissement.

Deux decrets , lvn de la Faculté de Theologie,
l'autre de la Faculté des Arts de l'Vniuersité
de Paris.

Arrest du Conseil d'Estat du 26. Auri 1618. par le-
quel tous Decrets contraires à l'Arrest du restablis-
sement des lectures publiques au College de Cler-
mont, sont cassez & revoquez.

De l'incendie de la grande sale du Palais de Pa-
ris.

De quelles personnes , & quand le feu commença
d'estre ven au hault de la sale du Palais. De la peine
qu'on eut a y entrer dedans. Son grand comble
bruslé à trois fois. Les Requestes de l'Hostel , & le
Greffe , La premiere Chambre des Enquestes , le
Greffe du Thresor , & le parquet des Huissiers de la
Cour bruslez. Peur des prisonniers de la Goncier-
gerie : changez de prison. Feu au hault de la tour de
l'horloge du Palais. Diligence des Couureurs &
Charpentiers à couper le chemin au feu. Invention
prompte & gentille pour faire couler de l'eau. Pour-
quoy on vla de diligence à oster les matieres bruslées
& chaudes de dessus les voutes de la salle du Palais.
Arrest de la Cour de Parlement sur le diuertissement
faict au Palais pendant l'incendie , des sacs , procez ,
pieces , & registres qui y estoient. Ce quel'on disoit
d'où ce feu pourroit estre procedé.

Grand accident de feu aduenu à Paris d'une fu-
zee jettee de l'Isle nostre Dame sur un basteau
du port au foing.

Basteaux de foing tous en feu passent sous quatre
ponts , & sans faire dommage se consumment en
l'eau : deux autres s'estans arrestez sous le pontau
Change , sont tirez à mont l'eau à force d'hommes.
Sentence contre celuy qui auoit jetté la fuzée. Di-
uers accidents de feu aduenus à Delft , Vienne , &
Constantinople.

25

6 ij

M. D C. XVIII.	
<i>Traicté de paix entre le Roy de Suece, & le grād Duc de Moscouie , procuré par le Roy de la grand' Bretagne.</i>	28
Chasteaux, villes & forteresses renduēs par les Sueciens aux Moscouites. Villes & forteresses quittées par les Moscouites aux Sueciens , pour estre à l'advenir vnies à la Couronne de Suece. Le grand Duc de Moscouie renonce à la Duché de Liuonie, & promet n'en porter plus le tiltre.	
<i>Publication de la paix entre le Roy Ferdinand Archiduc d'Austriche & les Venitiens, à Neustadt en Austriche.</i>	32
<i>Mort de Iean Bembo Duc de Venise.</i>	34
Ses vertus, & ses exploits militaires contre les Veniques.	
<i>Nicolas Donato esleu Duc de Venise.</i>	35
Tumulte du peuple de Venise sur son eslection. Diminué le prix des vintres. Sa mort.	
<i>Antoine Priulli esstant general de l'armée au Friul, esleu Duc de Venise.</i>	37
La Seigneurie de Venise va au deuant de luy iusqu'à Chioggia: est acconduït à Venise.	
<i>Entreprise sur la forteresse de Marano ; comment descouverte.</i>	38
Conspirateurs les vns estranglez , aucuns pendus par les pieds, & les autres noyez.	
<i>Ce qui s'est passé en l'executio du Traicté de paix entre le Roy d'Espagne & le Duc de Mantouë d'une part, & le Duc de Sauoye d'autre.</i>	40
Paroles du Roy ttes Chrestien à l'Ambastadeur d'Espagne sur les longueurs que l'on vistoit en l'exécution dudit Traicté. Villes renduēs de parti & d'autre . Prisonniers renuoyez : Mandement pour la	

M. D.C. XVIII.

generale restitution des biens. Ce que l'on disoit du
recours que les François auoient donné *Oportune*
au Duc de Sauoye, & des Ducations faictes en Sauoye
apres la surprise du Marquillat de Saluces, où l'on a
uoit mis aussi ce mot d'*Oportune*.

*Le Prince Maurice va en Gueldres, où il oſte du
Senat de Nieumegue ceux qui estoient de la
ſecte Arminienne, & met leurs Miniftres de-
hors.*

44

Il en fait autant à Zutphen & à Campen, & au
pays d'Overijssel. Entre dans Arnhem d'où il fait
sortir les soldats Attendants leuez par les Armis-
niens.

*Mandement de Messieurs les Eſtats généraux
pour la cassation des ſoldats Attendants.* 47

Les Ultrajectins ſupplient le Prince Maurice de ne
venir en leur ville de peur d'émotion. Aduis de
Barneveld aux Ultrajectins.

Mort du Prince & de la Princesſe d'Orange. 47

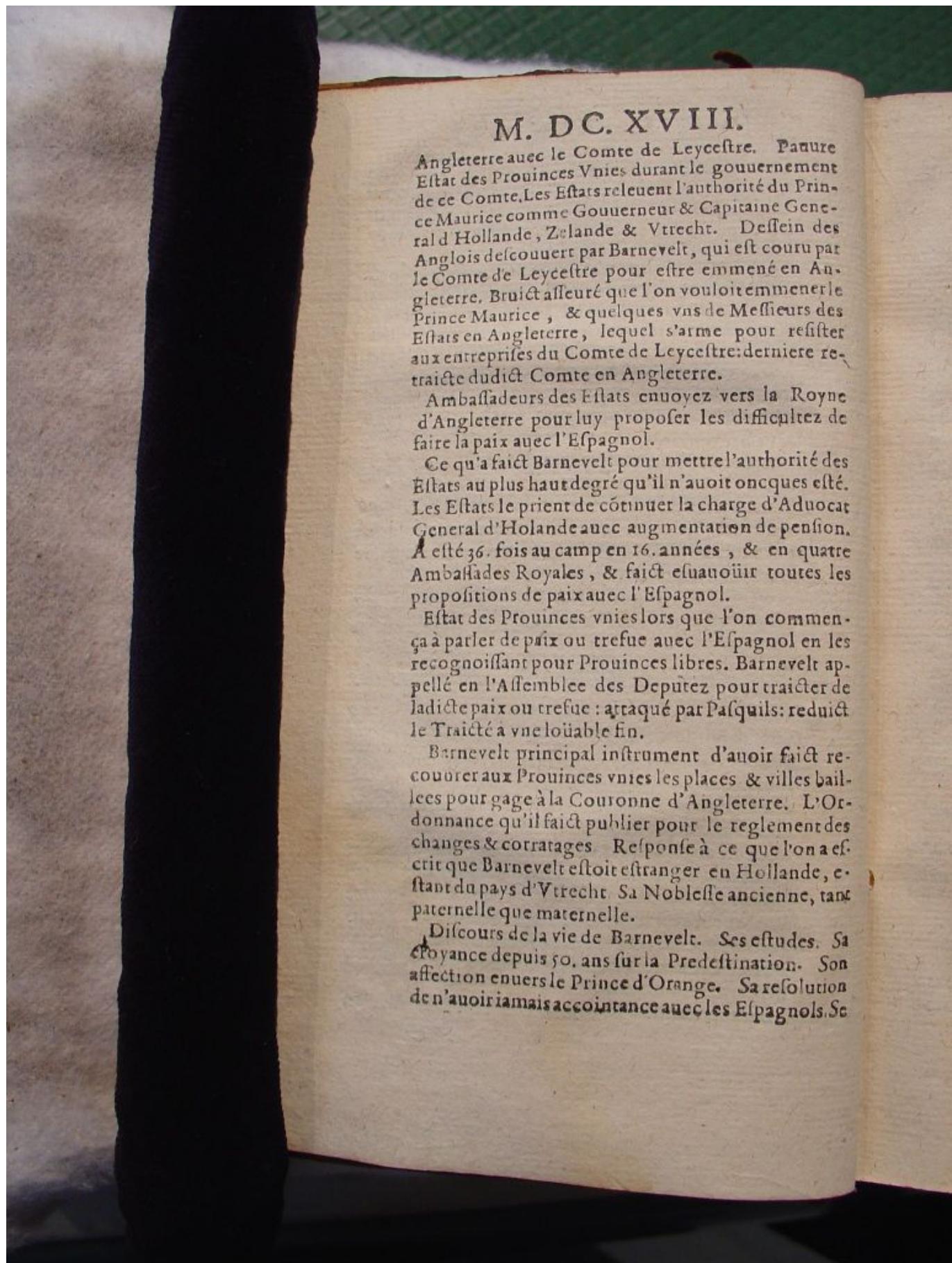
Le Prince Maurice heritier de fon frere ainé le
Prince d'Orange.

*Apologie de Barneveld addressée à Messieurs des
Eſtats d'Holande & Vest-frise.* 49

Barneveld appellé par les Contre-remonstrans, grād
Pionnaire. A locar general d'Holande & Vest-
frise. Envoié en Ambassade en Angleterre. Pour-
quoy il proposa de faire le Prince Maurice Gou-
uerneur d'Holande & Vest-frise.

Le Comte de Leyceſtre Gouverneur des Prouinceſ
Vnies en 1586. Eſtat de Holande en 1586. Les Ultra-
jectins le donnent à la couronne d'Angleterre,
ſuſcitez par Reingoult & Paret. Miniftres & Predi-
cants preſchent ſeditieusement contre Meſſieurs les
Eſtats généraux. Reingoult banny des Prouinceſ
Vnies.

Barneveld diſſuade le Prince Maurice d'aller en
é iij



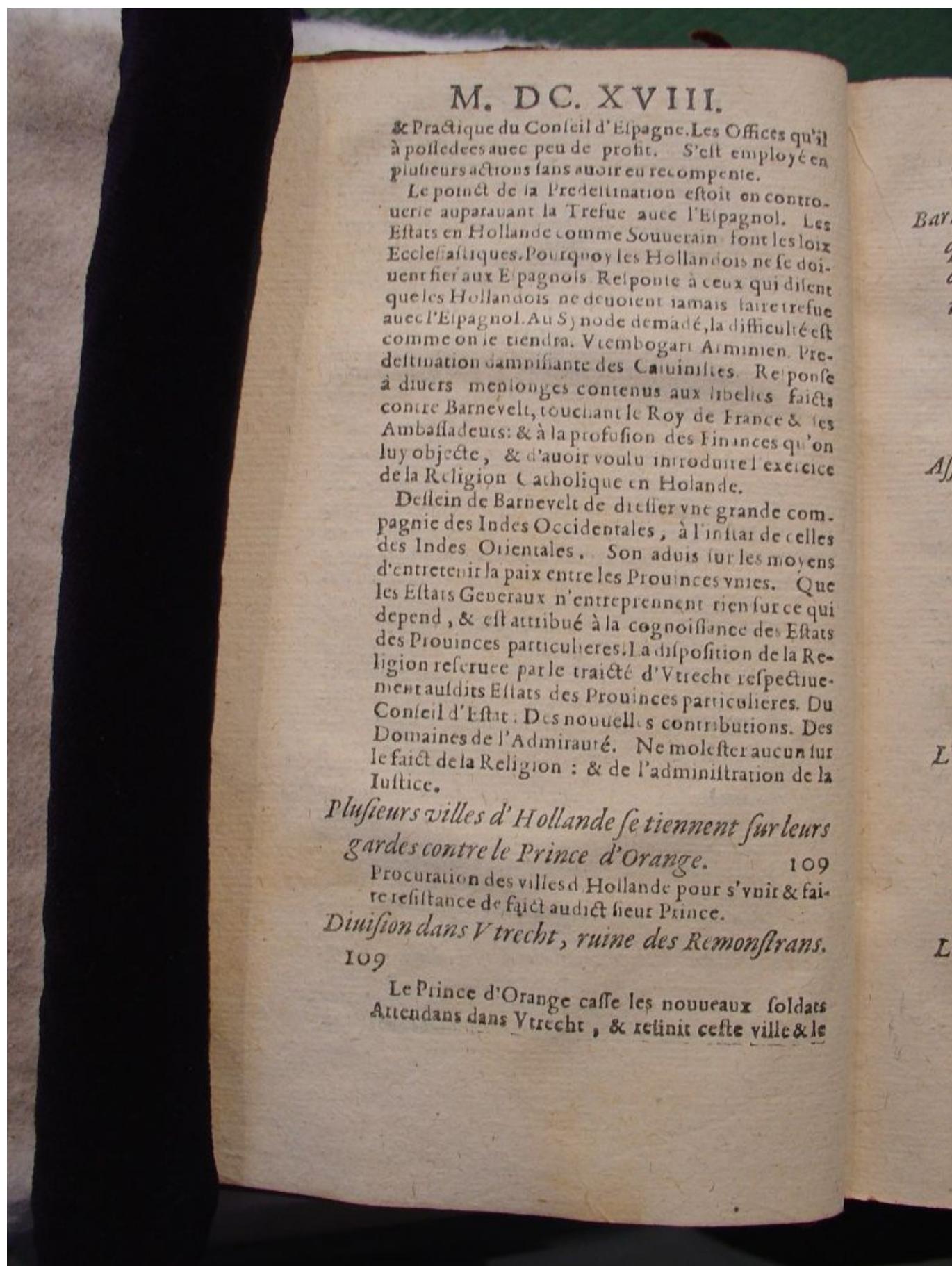
M. D.C. XVIII.

faict gendarme volontaire. Son mariage : est Seigneur à Rotterdam. Defenseur des droicts & de la liberté de la patrie. Les seruices qu'il a rendus aux Princes d'Orange. Le mariage de les enfans. Ce qu'il a faict pour empescher la diuision entre les Remonstrans & Contre remonstrans.

Les diuisions entre les Eglises de Holande prouenués d'un Decret Synodal. Procedures des Contre-remonstrans en la tenué de leurs assemblees ou classes. Censures des Contre remonstrans abolies par ordonnance des Estats d'Holande. Barnevelt presente la Remonstrance des Theologiens Arminiens ausdits Estats. Leur delibération fut icelle de laisser libre à vn chacun de croire ou enseigner l'une & l'autre opinion.

Barnevelt obligé de soustenir l'autorité que Messieurs des Estats d'Holande ont sur les personnes & biens Ecclesiastiques. Soublimet toutes ses actions au iugement desdits sieurs des Estats. Prie qu'on l'excuse, s'il ne peut endurer des calomnies sans y respōdre. Response à ce que l'on dit qu'il a receu des prelents de l'Espagnol durant le traicté de la Treue. Roys, Princes & Seigneurs qui l'ont employé en diverses occurrences. De cinq Ambassades Royales où il a été enuoyé, & l'utilité que les Prouvinces Vnies en ont reçeu. Vingt cinq millions prestez aux Estats des Prouvinces vnis par les Roys de France & d'Angleterre, acquittez principalement par la conduite. Ce qu'il a faict pour remettre sus l'autorité & la correspondance entre tous les ordres des Prouvinces vnis: entretien les gens de guerre: contraindre les comptables de rendre leurs comptes de demy an en demy an: & faire augmenter les recepres & reuenus.

Response de Barnevelt à ceux quiluy objectent les richesses qu'il possede. Les profits qu'il faict sur la vente de ses heritages, & la reuente de les acquesus. Les peines qu'il a pris durāt quatre ans pour bastir la grande Compagnie des Indes Orientales. Response aux libelles intituléz, Discours necessaire,



M. D C. XVIII.

pays à la Generalité. Ledemberch Secrétaire d'Y-
trech arrêté prisonnier.

Barneveld à la sortie de l'Assemblée des Estats
qui se tenoit dans le Chasteau de la Haye, est
detenu prisonnier: & Hoogerbets & Gro-
tius.

Placart de Meilleurs les Estats Generaux sur ce
qu'ils auoient fait mettre prisonniers Barneveld,
Hoogerbets & Grotius. Magistrats en plusieurs vil-
les d'Holande, cestans amys de Barneveld, sont offez
de leurs charges. Ministres Arminiens demis ou
exiléz. Le Secrétaire Ledemberch se tué.

Assemblée des Estats de Hongrie à Presbourg.

115.

Proposition de sa Majesté Imperiale pour admo-
nester & requérir les Estats d'elire & couronner
Roy de Hongrie Ferdinand Roy de Boheme. Con-
ditions que les Estats requeroient estre signées de
Ferdinand auparavant son élection & couronne-
ment. Réponse de Ferdinand sur ledictes condi-
tions. Lettres de l'Empereur auxdits Estats. Decla-
ration de Ferdinand touchant la liberté de la Reli-
gion Lutherienne en Hongrie. Sigismond Comte
de Foixgali esleu Palatin de Hongrie.

L'Archiduc Ferdinand de Greys, Roy de Bohe-
me esleu Roy de Hongrie, & les ceremonies
qui furent observées à son couronnement. 121

Cheualiers faits apres le couronnement Cheuaux
legers Hongrois. Forme de prêter le serment.
Montagne artificielle. Artifices de feu sur le Danu-
bc.

Le Cardinal Clefet chef du Conseil de l'Empe-
reur, arrêté prisonnier à Vienne par le com-
mandement du Roy Ferdinand, & envoié à

M. DC. X VIII.

Tyrol.

127

De la Reuolte des Euangeliques de Boheme contre l'Empereur Matthias.

129

Les Euangeliques soustienent qu'il leur est permis de faire bastir des Temples sur le fonds des terres appartenans aux Ecclesiastiques. Assemblee des Estats tenuee à Prague par les Euangeliques contre la volonté de l'Empereur. Lettres de l'Empereur à la Chancellerie ou Conseil d'Estat à Prague. Ptesches aux Temples des Euangeliques.

Les Estats Euangeliques entrent dans le Chasteau de Prague : iettent les Conseillers de la Chancellerie ou Conseil d'Estat de Boheme par les fenestres : s'emparent du Chasteau & des trois villes de Prague : & eslizen trente Directeurs pour administrer l'Estat de Boheme.

137

Declaration desdits Estats Euangeliques de Boheme, sur ce qui s'estoit passé à Prague le 23. May. Leurs plaintes. Que leurs ennemis n'avoient pas voulu signer les lettres de Pacification & la transaction pour l'exercice libre de leur Religion. Qu'on les appelloit Heretiques. Qu'ils n'estoient pourueus aux dignitez. Qu'on les vouloit des-vnir. Qu'on auoit changé les vieux Officiers, & pourueu aux principales charges de Prague les Catholiques Romains. Que les Senateurs Catholiques auoient refuzé de se trouuer à l'assemblée des Defenseurs, ne voulans auoir d'autres Defenseurs que leur Roy & Empereur. Pretentions des Euangeliques de pouuoir bastir Temples sur les Seigneuries des Ecclesiastiques. Que ce diffe ent ne se pouuoit iugier que par vne assemblée composee d'un esgal nôbre des deux partis. Deffenses faites par l'Empereur aux Euangeliques de Brunay de cõtinuer leur Temple; l'Assem-

